

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Mercredi, 7 Juillet 2021 08:45 GMT +01:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Garantir un l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs
COORDONNATEUR	Biendi MAGANGA-MOUSSAVOU
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/32281/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Gabon

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

72

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0 0-18

3 19-30

40 31-50

26 51-65

3 66-80

80+

PARTICIPATION PAR SEXE

52 Homme

20 Femme

0 Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

17 agriculture/cultures

2 Pêche et aquaculture

4 Élevage

1 Agroforesterie

2 Environnement et écologie

0 Commerce

1 Éducation

0 Communication

6 Transformation des aliments

3 Commerce alimentaire, marchés

1 Industrie alimentaire

1 Services financiers

0 Soins de santé

1 nutrition

0 Gouvernement national ou local

29 Utilitaires

0 Industrie

4 Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

2 Petite / moyenne entreprise / artisan

0 Grande entreprise nationale

0 Société multinationale

11 Petit exploitant

1 Exploitant moyen

0 Grand exploitant

3 Organisation non gouvernementale locale

0 Organisation non gouvernementale internationale

0 Peuple autochtone

8 Science et université

4 Travailleurs et syndicats

0 Membre du Parlement

1 Autorités locales

32 Gouvernement et institution nationale

0 Communauté économique régionale

0 Nations Unies

0 Institution financière internationale

0 Fondation privée / Partenariat / Alliance

2 Groupe de consommateurs

8 Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

La session a été organisée en présentiel et en ligne sur Zoom C'était une session ouverte, chacun pouvait s'inscrire et y prendre part En l'entame des travaux, Le facilitateur Aubierge MOUSSAVOU a présenté les thématiques du jour en indiquant que pour atteindre l'objectif 1 du sommet sur les systèmes alimentaires « garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs ». Elle a défini la notion de système alimentaire : tous les acteurs impliqués dans la chaîne alimentaire et qui contribuent à nourrir la population. Elle a rappelé : les objectifs de la concertation nationale dont le principal objectif est d'identifier des actions concrètes et durables afin d'aboutir à des travaux palpables ; l'organisation des travaux en groupe suivie d'une plénière pour les résultats de ces travaux et enfin des échanges. Plus précisément sur l'objectif 1 du sommet, il s'agit de nourrir qualitativement et quantitativement la population mais pour le faire, il faut produire. Comment les parties prenantes doivent-elles collaborer ? Le dispositif en place est-il suffisant ? Ensuite s'en est suivi des exposés de quelques spécialistes avant de poursuivre les travaux en commission chaque participant pouvait intégrer une commission pour y apporter sa contribution.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

c'était une concertation ouverte, elle a enregistré la participation de nombreux secteurs et chaque participant pouvait librement prendre la parole et contribuer

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Les discussions ont tournées autour des différentes actions à entreprendre pour rendre accessible à tous à des aliments sains et nutritifs.

Ainsi, trois thématiques ont été développées :

1. Accroissement durable des productions agricole, animale, halieutique, cynégétique et des produits forestiers non ligneux : accès au foncier, aux intrants et la petite mécanisation
2. Renforcement du cadre juridique et normatif en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
3. Promotion de l'information et de l'éducation nutritionnelle à travers la mise en place des guides, des curricula sur la nutrition

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Conclusions de la thématique 1 :

1. Développer un système National semencier en créant notamment des Centres de production de semences certifiées
2. Promouvoir l'accès aux financements des producteurs
3. Accroître le financement de la recherche scientifique et impliquer les agro-industries ;
4. Développer les infrastructures d'abattage aux normes sanitaires
5. Organiser les circuits de commercialisation en privilégiant les circuits courts d'approvisionnement local
6. renforcer la structuration des filières agricoles en promouvant la mise en place des interprofessions ;
7. Protéger et Sécuriser la forêt face aux pratiques illégales ;
8. Encourager la mécanisation
9. Accroître le budget du département de l'Agriculture en vue de respecter les accords de MAPUTO et MALABO
10. Promouvoir le développement de la production des PFNL alimentaires à haute valeurs nutritionnelles

Conclusions de la thématique 2 :

1. Faire inscrire l'objectif de de la sécurité alimentaire et nutritionnel dans la Constitution ;
2. Mettre en œuvre des politiques en matière de nutrition
5. Renforcer le cadre législatif et réglementaire en finalisant les textes d'application des lois promulgués ;
6. Adopter un texte réglementaire portant libéralisation des produits alimentaires en application de la loi n°023/2008 du 10 décembre 2008 portant politique de développement agricole durable ;
7. Adopter un texte portant réglementation des activités de maraîchage ;
8. Elaborer des normes d'affichage pour informer et sécuriser le consommateur
9. Réformer le cadre législatif et réglementaire en vue de favoriser l'accès au foncier des petits exploitants

Conclusions de la thématique 3 :

2. Promouvoir une gestion durable des forêts afin valoriser les Produits Forestiers Non Ligneux
3. Promouvoir la consommation des produits locaux alimentaires riches en apport nutritionnel
4. Caractériser les régimes alimentaires sur le plan national et leurs apports nutritionnels
5. Vulgariser les guides alimentaires
7. Renforcer les capacités de la recherche
8. Intégrer l'éducation nutritionnelle dans les curricula de formation dès le pré-primaire ;
9. Renforcer la sensibilisation des populations sur la nutrition à travers les différents supports de communication
10. Utiliser les NTIC pour vulgariser les informations en matière de nutrition
11. Promouvoir l'activité physique et sportive pour lutter contre l'obésité
12. Promouvoir l'approche genre (hommes) dans l'éducation alimentaire des enfants
13. Renforcer la collaboration entre le département de la santé et les autres secteurs qui traitent des questions de l'éducation alimentaire et nutritionnelle

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

LIENS UTILES

- **Concertations nationales**
<https://www.facebook.com/Concertations-Nationales-Gabon-104486125207280/?ti=as>